



République Française
OFFICE PARLEMENTAIRE
D'ÉVALUATION DES CHOIX SCIENTIFIQUES ET
TECHNOLOGIQUES



Paris, le 23 novembre 2010

Communiqué de presse

Les Alliances thématiques de recherche : une nouvelle dynamique pour la recherche française

M. Claude Birraux, député, Président de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, a organisé le 23 novembre 2010, une audition publique ouverte à la presse consacrée aux alliances thématiques de recherche.

Ouverte par M. Claude Birraux, Président de l'OPECST, l'audition a rassemblé les principaux acteurs et partenaires des alliances de recherche, qu'il s'agisse des Présidents des cinq alliances, du représentant du ministère de la recherche et de l'enseignement supérieur, du président de la Conférence des présidents d'université (CPU) ou des représentants des différentes agences de financement de la recherche et de l'innovation.

Les alliances thématiques de recherche, actuellement au nombre de cinq, ont été créées entre mars 2009 et juin 2010, afin de renforcer la stratégie nationale de recherche et d'innovation définie en mars 2009.

L'audition publique organisée par l'OPECST visait à établir un premier bilan d'étape, afin d'apprécier dans quelle mesure ces alliances assurent une meilleure coordination de la recherche française et d'examiner les perspectives de renforcement et d'élargissement de ces coopérations.

L'audition a permis d'établir que les alliances présentaient un intérêt indéniable quel que soit le domaine concerné, soit qu'elles regroupent et coordonnent des acteurs dispersés (comme dans le domaine des sciences du vivant avec AVIESAN), soit qu'elles favorisent la concentration des moyens dans des domaines où il faut opérer des choix stratégiques (comme le numérique avec ALLISTENE) et ont comme objectif de construire une recherche forte et coordonnée, ainsi que l'a rappelé AllEnvi (Alliance nationale de recherche pour l'environnement). Ces alliances permettront également de renforcer les liens avec les industriels, nécessaires notamment pour assurer la transition énergétique, comme l'a souligné l'ANCRE (Alliance nationale de coordination de la recherche pour l'énergie). Quant à la dernière née, ATHENA (alliance nationale des sciences humaines et sociales), elle a pour objet de faire émerger des groupes de travail transversaux avec les autres alliances, dans une optique de pluridisciplinarité.

Les financements nécessaires à la programmation thématique mise sur pied par les différentes alliances se mettent progressivement en place. L'ANR (Agence nationale de la

recherche), l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) et Oséo s'appuient sur les travaux des alliances pour déterminer les priorités de financement. Les investissements d'avenir devraient permettre également aux alliances de faire prendre en compte leurs propositions. Les circuits de financement peuvent encore gagner en simplicité, mais il s'agit de processus en voie d'amélioration.

Les alliances, qui travaillent activement à la coordination des différents acteurs de la recherche par domaine, sont donc appelées à jouer un rôle majeur dans la mise en œuvre de la stratégie nationale de recherche et d'innovation. Il s'agit d'un enjeu crucial pour l'avenir, afin que la recherche débouche sur de l'innovation et soit porteuse de croissance et d'emplois. Les coopérations européennes pourront être renforcées en s'appuyant sur ces nouvelles modalités d'organisation de la recherche, plus cohérentes et plus efficaces, définies au niveau national.

Contact OPECST : Nathalie Le Bars : Tel: 01.40.63.70.41 ; courriel : nlebars@assemblee-nationale.fr

L'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (OPECST), composé de 18 députés et 18 sénateurs, a pour mission d'informer le Parlement et d'évaluer les lois et les politiques publiques de son ressort. Il est assisté d'un conseil scientifique de 24 experts de réputation internationale.